

ANNEXE 1 – INTERCOMMUNALITE

Coordination avec les plans directeurs communaux

La coordination intercommunale en relation avec la planification directrice des communes voisines est explicitée au chapitre 3.4.

Commune de Bardonnex

Bardonnex est en relation directe avec l'ensemble du coteau de Plan-les-Ouates. Le plan directeur communal de Bardonnex a été approuvé par le Conseil d'Etat le 17 juin 2009.

En matière de mobilité douce, le plan directeur vise à favoriser les modes de déplacement doux en relation avec la mise en place d'un réseau des espaces publics. En lien avec Plan-les-Ouates, la colline équipée de Compesières est identifiée comme lieu fédérateur d'où part un éventail de chemins. A relever que tous les chemins situés sur le coteau de Plan-les-Ouates figurent au plan directeur comme cheminements piéton/vélo (chemins de Plein-Vent, de la Vironde, Charles-Baudoin, de Verbant, ...).



Extrait du PDCOM de Bardonnex (Mayor&Frei)

La mise en valeur du « Grand Chemin », ancien tracé de Carouge au Mont-de-Sion (chemin de St-Jacques-de-Compostelle), représente un projet spécifique inscrit au plan directeur (projet déjà proposé dans le cadre de l'étude transfrontalière St-Julien-Neydens-Archamps-Bardonnex de novembre 1999). Il constitue un projet intercommunal pour lequel une charte pourrait être établie. Sur Plan-les-Ouates, le « Grand-Chemin » emprunte la route de Saconnex-d'Arve et le chemin de l'Abérieu. Les mesures envisagées consistent à planter des lignes de fruitiers et de compléter les aménagements pour piétons et cyclistes.

La route de Saconnex-d'Arve comprise entre les villages de Saconnex-d'Arve-Dessus et Charrot, la route de Bardonnex (allée des poiriers) et les chemins des Chouettes et de Pierre-Grosse figurent sur le plan du réseau des espaces publics comme tronçons à aménager.

Commune de Perly-Certoux

Le plan directeur communal de Perly-Certoux a été approuvé par le Conseil d'Etat le 1^{er} novembre 2000. Sa révision a été engagée.

Les communes de Perly-Certoux et de Plan-les-Ouates sont séparées par l'autoroute. En terme de continuités piétonnes et cyclables, il y a donc peu de relations entre elles, hormis les points de passage obligés (ponts) de la route de Base, la route de Saint-Julien et le chemin du Pré-Berghem.

Le plan directeur prévoit le réaménagement pour les piétons du tracé IVS d'importance nationale avec substances situé le long du ruisseau de La Lissole,

cours d'eau marquant la limite communale avec Plan-les-Ouates et Bardonnex. Ce cheminement pourrait être connecté au chemin du Pré-Berghem.

Commune de Confignon

Le plan directeur communal de Confignon a été approuvé par le Conseil d'Etat le 4 octobre 2006.

Les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates sont reliées entre elles par la Plaine de l'Aire (voir le projet de développement de la Plaine de l'Aire, chapitre 4.1).

En outre, le chemin des Marais prolongé par le chemin des Verjus figure sur le plan de synthèse comme itinéraire principal pour piétons et vélos (chemin de promenade).

Commune d'Onex

Le plan directeur communal d'Onex a été approuvé par le Conseil d'Etat le 21 avril 2004. Sa révision sera engagée en 2011.

Le chemin des Verjus constitue la limite entre les communes d'Onex et de Plan-les-Ouates. Le seul point de liaison entre les deux communes est le chemin du Pont-du-Centenaire. Ces deux chemins sont des itinéraires de randonnée pédestre.

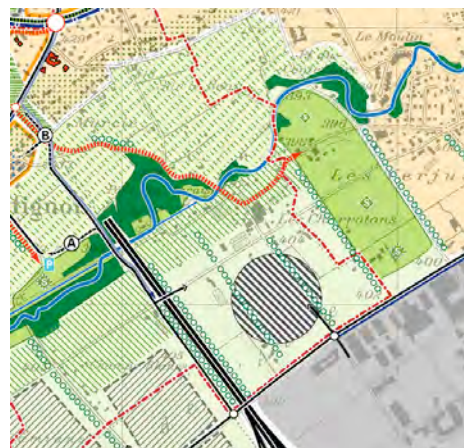
De plus, le chemin du Pont-du-Centenaire est identifié au plan directeur comme faisant partie du réseau cyclable régional et le chemin des Verjus comme réseau cyclable local, tous deux avec aménagement à créer.

Commune de Lancy

Lancy est en contact direct avec l'ensemble du territoire urbanisé de Plan-les-Ouates. Le plan directeur communal de Lancy a été approuvé par le Conseil d'Etat le 9 mars 2009.

Plusieurs secteurs se trouvent ainsi en relation étroite et pour lesquels une coordination devra être engagée dans divers domaines. Il s'agit notamment :

- > Quartier des Serves, modération de trafic et aménagement.
- > PAC La Chapelle – Les Sciers, continuité des cheminements piéton/vélo.
- > La Milice, réalisation et aménagement du parc des Communes-Réunies.
- > Route de Saint-Julien, aménagement et transports publics.
- > Quartier des Voirets, accessibilité au C.O. des Voirets.
- > Quartier des Verjus, continuité des cheminements piéton/vélo.



Extrait du PDCOM de Confignon (urbaplan)



Extrait du PDCOM d'Onex (Collectif d'architectes)



Extrait du PDCOM de Lancy (D. Golchan)

Selon la fiche de mesures n°9 du plan directeur, le parc des Communes-Réunies devra faire l'objet d'une étude directrice d'aménagement à moyen terme en coordination avec Plan-les-Ouates.

Par ailleurs, le chemin des Semailles figure au plan directeur comme cheminement piéton utilitaire à créer.

Commune de Carouge

Le plan directeur communal de Carouge a été approuvé par le Conseil d'Etat le 14 septembre 2009. La limite communale de Carouge touche Plan-les-Ouates uniquement sur une toute petite partie située à la hauteur du pont sur la Drize.



Extrait du PDCP de Carouge (urbaplan)

Néanmoins, les liaisons piéton/vélo en direction de Carouge se font par la route de Saint-Julien (tronçon critique selon le plan directeur des chemins pour piétons) et le chemin du Bief-à-Dance. Ce dernier est situé dans le prolongement de la route de Saconnex-d'Arve, en relation directe avec le futur quartier de La Chapelle – Les Sciers, et permet de relier directement les quartiers de Battelle et de Drize.

A noter que la liaison piétonne avec les chemins Baumgartner et Vert en direction de Battelle est également possible via le chemin du Bief-à-Dance (réseau de promenade).

Commune de Troinex

Le plan directeur communal de Troinex est actuellement à l'étude.

La route d'Annecy constitue la limite entre les communes de Troinex et Plan-les-Ouates. Les liaisons en direction de Troinex se font par les chemins de Drize, de Saussac, de Roday et la route de Moillebin.

Selon le rapport de l'étude intermédiaire (avril 2003), le seul élément identifié en relation avec Plan-les-Ouates est l'aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de Saussac entre la route d'Annecy et le chemin du Champ-Carré.

ANNEXE 2 – PROJETS REGIONAUX

Etudes et projets à l'échelle de l'agglomération

PACA Saint-Julien – Plaine de l'Aire

Dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, plusieurs périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) sont en cours d'étude.

Le PACA Saint-Julien – Plaine de l'Aire implique directement 7 communes : Saint-Julien, Neydens, Archamps, Confignon, Bardonnex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates.

Sur 8 km de long, il identifie des potentiels d'urbanisation importants (développement du pôle régional de Saint-Julien) et relève un déséquilibre entre les infrastructures de transports (réseau autoroutier et transports collectifs).

Pour la commune de Plan-les-Ouates, les enjeux de ce PACA sont en particulier liés au développement de la plaine de l'Aire (étude en cours) et au tracé d'une nouvelle ligne de tram (ou bus en site propre) sur la route de Base et/ou la route de Saint-Julien. Les déplacements doux devront être intégrés de manière optimale lors de l'élaboration des projets.



Situation du PACA St-Julien – Plaine de l'Aire

Plaine de l'Aire – Les Cherpines

Le développement de la plaine de l'Aire a fait l'objet d'une étude d'aménagement lancée par l'Etat, puis d'un mandat d'études parallèles (MEP) sur le secteur des Cherpines – Charrotons. La modification des limites de zones (MLZ n° 29'711) pour la création d'une zone de développement 3 et d'une zone de développement industriel et artisanal a été votée par le Grand Conseil et a fait l'objet d'un référendum qui a abouti.

Le site se situe à cheval sur les communes de Plan-les-Ouates et Confignon, Il est prévu la construction d'environ 3'000 logements, un centre sportif et de loisirs, l'établissement ECG3 et une zone industrielle.

La zone d'activités sportives et de loisirs permettra de répondre à des besoins communaux, intercommunaux et régionaux.

Pour la commune de Plan-les-Ouates, les enjeux du projet de la plaine de l'Aire sont liés à l'accessibilité des équipements sportifs, aux continuités des liaisons piétonnes et cyclables et à la mise en place d'aménagements urbains et paysagers structurants et de qualité.



Projet lauréat du MEP (FHY)

Etude Genève-Sud

Dans le cadre d'une politique coordonnée de transports, d'urbanisation et de protection de l'environnement pour le secteur de Genève-Sud (Veyrier, Troinex, Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates et Bardonnex), les différentes phases de l'étude ont permis de définir un certain nombre d'orientations à suivre :

- > Amélioration du passage en douane de Bardonnex.
- > Complément à la jonction autoroutière de la Milice.
- > Nouvel accès à cette jonction par une nouvelle route intercommunale (comparaison de variantes).

Par ailleurs, le programme de mesures de l'étude propose aussi l'établissement d'une planification intercommunale des réseaux cyclables et piétonniers.

La nouvelle jonction autoroutière de la Milice et la liaison avec la route de Saconnex-d'Arve est en cours d'étude. La réalisation de ces infrastructures routières devrait intervenir à l'achèvement de la première étape du quartier La Chapelle sur la commune de Lancy.

Par ailleurs, les réserves foncières pour la réalisation d'une nouvelle route entre la route d'Annecy et la route de Saconnex-d'Arve sont maintenues, bien que traversant le site du nant de la Bistoquette. Cette future infrastructure routière est inscrite au plan directeur routier 2007-2010.

En terme de mobilité douce, les projets devront tenir compte des liaisons piétonnes et cyclables, notamment le franchissement de l'autoroute à la hauteur du futur quartier des Sciers (passerelle piéton/vélo).

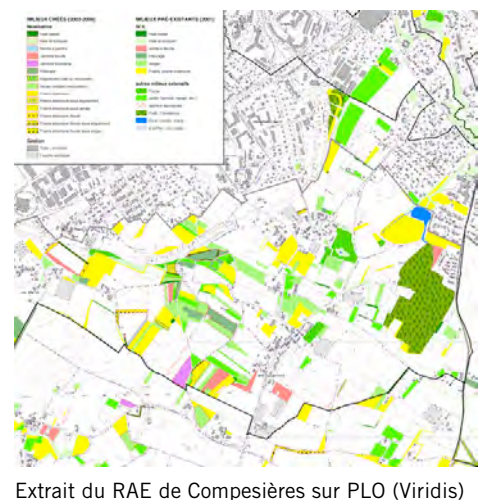
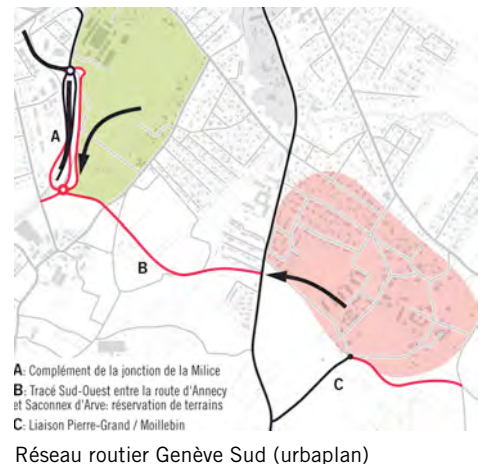
Réseau agro-environnemental de Compesières

Le réseau agro-environnemental (RAE) de Compesières est l'un des cinq réseaux que compte le canton de Genève. Sa mise en place a débuté en 2002, à cheval sur les territoires de Bardonnex et Plan-les-Ouates.

L'objectif principal d'un RAE est le maintien et le développement des valeurs paysagères, naturelles et agricoles de l'espace rural en tenant compte des besoins de la population résidente, en particulier ceux des agriculteurs.

La mise en réseau des espaces écologiques constitue la dimension fondamentale du projet vis-à-vis de la faune et de la flore à une plus large échelle.

Sur la commune de Plan-les-Ouates, le projet de RAE constitue une opportunité pour maintenir et valoriser la dimension paysagère du coteau. Les parcours de promenade et le RAE peuvent être mis en relation à travers des mesures con-



jointes d'aménagement en faveur de la mobilité douce et du paysage traditionnel du coteau (verger, alignement d'arbres, haie et bosquet le long des cheminements existants et futurs).

Secteur Praille-Bachet

Le secteur Praille-Bachet a fait l'objet d'une étude d'aménagement : un projet urbain pour le secteur de Praille- Bachet (2e phase de l'étude: DAEL, mandataire groupe gp-b janvier 2000).



Extrait de l'étude Praille-Bachet (gp-b)

L'image directrice identifie plusieurs secteurs à aménager : le cours Saint-Julien, le parc des Communes-Réunies, le Grand Médiateur, la Place du Bachet et la Plaine des Sports.

La commune de Plan-les-Ouates est directement concernée par le projet de parc des Communes-Réunies, considéré comme une coulée verte entre la ville dense et la campagne. En outre, le parc doit permettre de relier les quartiers entre eux tout en étant le support à de multiples activités programmées ou spontanées.

Afin de jouer son rôle de liaison, plusieurs passerelles sont prévues à l'intérieur du parc pour franchir les infrastructures routières existantes, notamment l'autoroute, sur la base d'un réseau de promenades qui assure la continuité nord-sud entre ville et campagne.

Ce réseau de promenades (chemins et passerelles) exprime clairement le besoin de relier le futur quartier des Sciers au village de Plan-les-Ouates.

ANNEXE 3 – PROJETS LOCAUX

Etudes et projets à l'échelle communale

Plan de mobilité de la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO)

L'accessibilité à la ZIPLO et le stationnement à l'intérieur de la zone ont fait l'objet d'un diagnostic et d'une enquête auprès des entreprises (mobilidée avril 2007 et février 2009). Le résultat de cette étude montre que :

- > entre 80 et 90 % des employés viennent en voiture (2/3 en provenance de France et du canton de Vaud et 1/3 de Genève),
- > 85 % d'entre eux restent sur le lieu de travail à midi,
- > le déficit actuel du nombre de places de stationnement s'élève à plus de 1'000 places.

Pour tendre vers un report modal des pendulaires et améliorer les conditions de déplacement à l'intérieur de la zone, les pistes proposées sont les suivantes :

- > *Optimiser la gestion du stationnement par une réglementation (places attirées au covoiturage, ...) et une tarification pour financer des mesures incitatives et dissuader l'utilisation individuelle de la voiture.*
- > *Promouvoir le covoiturage interentreprises et au sein de chaque entreprise.*
- > *Créer une liaison TP directe entre le parking relais du Macumba et la ZIPLO.*
- > *Créer des navettes ZIPLO en provenance de la France voisine.*
- > *Améliorer la desserte de la ZIPLO par TP (renforcement des lignes 23, D et 48), subventionner l'achat d'abonnements TP (entreprise et commune).*
- > *Promouvoir la mobilité douce et faciliter les déplacements internes par la réalisation d'aménagements cyclables et piétonniers et la mise à disposition d'une flotte de vélos et vélos à assistance électrique (VAE).*

Image directrice du quartier des Sciers

Le plan directeur de quartier (PDQ n° 29'298) du PAC La Chapelle – Les Sciers a été approuvé par le Conseil d'Etat le 27 juin 2007.

Sur le territoire de Plan-les-Ouates, le secteur des Sciers a fait l'objet d'une étude complémentaire lancée par la commune. Cette étude a débouché sur une image directrice qui servira de base à l'élaboration du ou des PLQ à mettre en œuvre pour la réalisation de ce nouveau quartier.

En terme de mobilité douce, les enjeux pour ce secteur sont les suivants :

- > *Offrir une grande perméabilité du secteur et des liaisons directes avec le pôle multimodal du Bachet-de-Pesay et le village.*
- > *Prévoir des interconnexions avec les quartiers voisins.*
- > *Réaménager la route de Saconnex-d'Arve (larges trottoirs et piste cyclable).*
- > *Offrir des places de stationnement abritées pour vélos à proximité immédiate des entrées d'immeubles.*



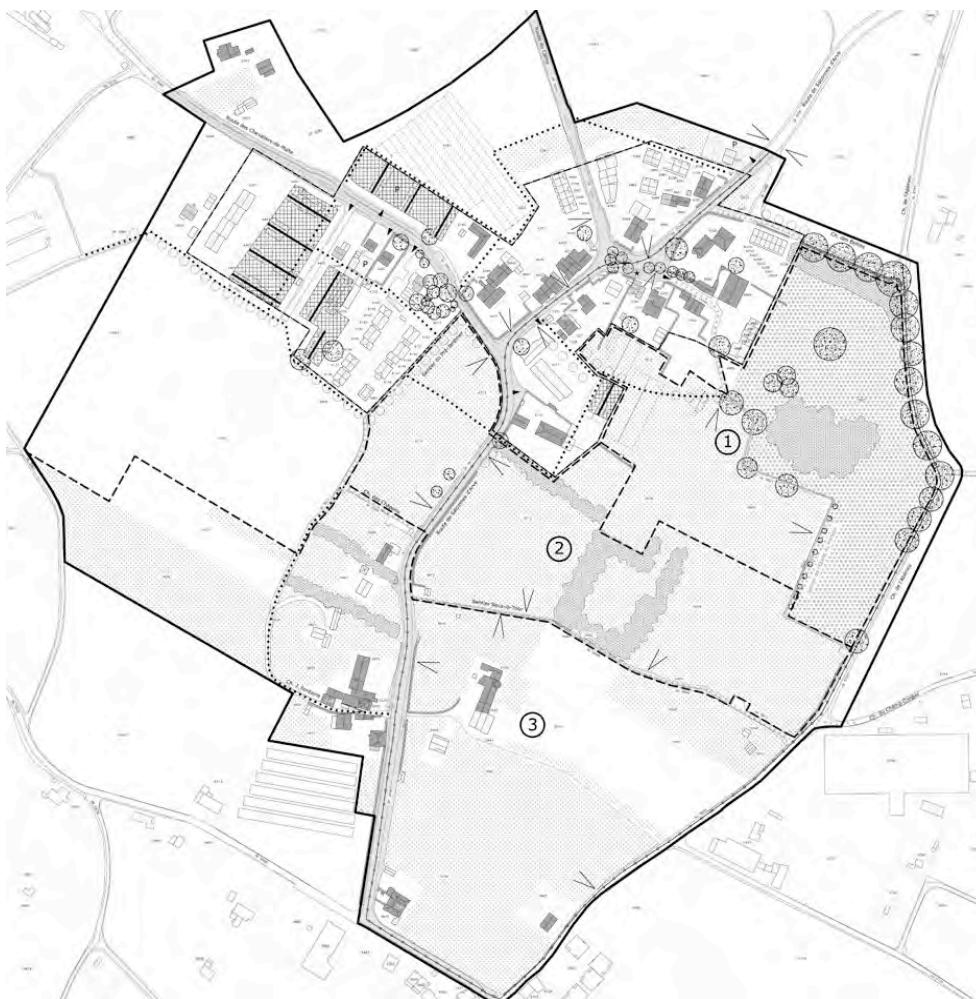
Extrait du PDQ La Chapelle – Les Sciers (DLM)

Plan de site du village de Saconnex d'Arve-Dessous

Le plan de site du village de Saconnex d'Arve-Dessous (PS n° 29'718) est en cours de procédure.

Outre l'aménagement du domaine bâti et des espaces libres (paysage), le plan de site fixe les cheminements piétonniers publics maintenus et à créer avec servitude de passage.

Ces cheminements sont reportés sur le plan directeur des chemins pour piétons.



Plan de site du village de Saconnex d'Arve-Dessous (Triporteur)

Route de Saint-Julien

La route de Saint-Julien a fait l'objet d'une étude d'aménagement sur le tronçon route du Camp - échangeur autoroutier (DAEL - commune de Plan-les-Ouates, mandataires : Mayor-Beusch/S+D/B+C 2001).

L'étude est regroupée en 3 documents (1 - données et objectifs, 2 - description du projet, 3 - implication de l'insertion d'un tram).

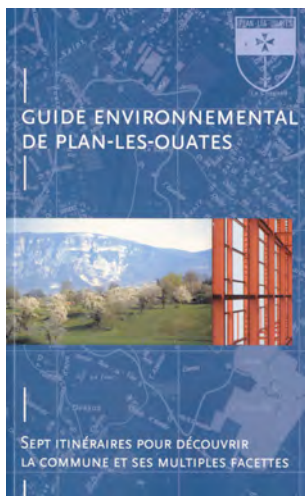
Le projet propose le réaménagement complet de l'axe pour créer une centralité affirmée comme support à l'identité communale et améliorer les déplacements à pied et à vélo.



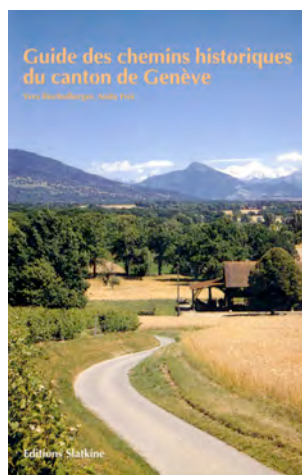
Extrait de l'étude d'aménagement de la route de Saint-Julien (Mayor-Beusch)

ANNEXE 4 – PUBLICATIONS

Ouvrages et cartes de référence



Guide environnemental



Guide des chemins historiques



Cartes de référence

Guide environnemental de Plan-les-Ouates

Publié en mai 2003 par la commune de Plan-les-Ouates, ce guide propose 7 itinéraires de promenade pour découvrir la commune et ses multiples facettes. Il est également conçu comme une source d'information et de sensibilisation à l'environnement en général et de la commune en particulier.

Les itinéraires proposés couvrent l'ensemble de la commune et ses environs. Ils empruntent des cheminements pour la plupart situés en dehors des axes de trafic et incitent à la balade.

Guide des chemins historiques du canton de Genève

Publié en 1998 aux éditions Slatkine, ce guide recense l'ensemble de voies historiques du canton de Genève par secteur géographique.

La commune de Plan-les-Ouates se trouve dans le secteur intitulé « de la plaine de l'Aire au Salève ». Les parcours sont ponctués de lieux et objets historiques remarquables. Sur la commune, les éléments suivants sont identifiés :

- > Croix et fontaine à Plan-les-Ouates (route de Saint-Julien)
- > Mail de Plan-les-Ouates
- > Croix et fontaine d'Arare
- > Maison forte d'Arare
- > Route de Bardonnex (allée des poiriers)
- > Fontaine de Saconnex-d'Arve-Dessous
- > Château à Saconnex-d'Arve
- > Chemin de l'Abérieu
- > Croix de Saconnex-d'Arve-Dessus

Cartes de référence

D'autres documents ont été pris en compte dans l'élaboration du plan directeur des chemins pour piétons et le schéma directeur du réseau cyclable.

- > Carte de tourisme pédestre du canton de Genève, Swisstopo, 2010.
- > Carte vélo - Genève ville et environs, 2010.
- > Carte cycliste - Genève, ATE, 2010.
- > Parcours cyclo-loisirs du TCS.